

Convocation du 18 septembre 2013  
Affichage du 04 octobre 2013

PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2013

=====

Le trente septembre deux mil treize, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMERCIER René, Maire.

**Présents** : MM. LEMERCIER René, NOEL Nelly, BELHOMME Jérôme, GUILLERME Francis, , GUILLERME Pascal, DUREL Claude, TRIPEY Franck, MAUGER Martine, ETASSE Nicole,.

**Absentes** : **Mesdames** UNDREINER Brigitte et AUBER Corinne

**Secrétaire** : Jérôme BELHOMME

Nombre de Conseillers en Exercice : 11

Nombre de Présents :9

Nombre de Votants : 9

L'Assemblée approuve le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

SALLE DE CONVIVIALITE : REVISION FORFAIT ELECTRICITE-EAU  
(N° 22/2013)

Le conseil décide de réviser le forfait eau-électricité pour la location de la salle de convivialité pour mise en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et valide les nouveaux tarifs comme suit :

	<i>Hiver</i>	<i>Eté</i>
<i>Une journée</i>	35.00	18.00
<i>Deux jours</i>	53.00	30.00

Ces nouveaux tarifs seront reportés en annexe 1 du règlement de la salle de convivialité, aucune autre modification n'est apportée.

EXAMEN DEVIS : TRAVAUX SALLE DE CONVIVIALITE (N° 23/2013)

VOLET ROULANT

Le conseil valide le devis de la Menuiserie Soinard pour la fourniture et la pose d'un volet roulant alu à manœuvre électrique pour la somme de 1439.04€ HT.

SOUBASSEMENT SALLE CONVIVIALITE

Les travaux de soubassement de la salle de convivialité seront réétudiés ultérieurement.

### ETUDE DEVIS : LAMPES ECLAIRAGE EGLISE (N° 24/2013)

Dans le cadre des économies d'énergie entamées par la Commune, le conseil décide le remplacement des lampes halogènes énergivores par des lampes basses consommations à LED.

Le devis de fourniture des dites lampes par YESS Electrique est accepté pour la somme de 195.39€ TTC.

### MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'AIDE MENAGERE POUR LES PERSONNES AGEES (N° 25/2013)

En date du 24 septembre 2013 la commission administrative du CCAS, légalement convoquée en séance ordinaire décidait l'octroi d'une aide-ménagère aux personnes âgées de 75 ans et plus, habitant la commune de Branville-Hague, sous conditions expliquées dans le compte rendu de cette séance.

Le conseil prend acte de cette décision et charge Mme Nelly NOËL 1<sup>ère</sup> adjointe de cette mise en place en concertation avec l'ADMR.

### INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE ANNEE 2013 (N° 26/2013)

Après délibération le conseil municipal décide d'allouer au titre de l'année 2013, la somme de 119.55€ correspondant à l'indemnité annuelle de gardiennage de l'Eglise communale attribuée au Prêtre ne résidant pas dans la commune.

### AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES

- Présentation des axes de réflexion sur le devenir du bâtiment de l'ancienne Mairie-Logement, le conseil retient la date du jeudi 10 octobre 2013 pour la présentation des différents scénarios aux habitants de la commune qui souhaiteront assister à cette réunion à la salle de convivialité.

-La commune procèdera aux divers contrôles de sécurité obligatoires de l'ERP Mairie/salle de convivialité.

-Un arrêté sera pris pour la procédure d'état d'abandon de certaines sépultures du cimetière communal

-Visite de l'EPR (chantier) de Flamanville le 25 octobre 2013

- Réflexion sur l'acquisition d'une laveuse de sols pour l'entretien de la salle de convivialité.

- Présentation du projet C.C.H. relatif à la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères.

Le Maire,  
René LEMERCIER.